



Union Nationale des Syndicats Autonomes



INFO RAPIDE

Tous à Paris le 20 mars 2014!



Deuxième grande journée de lutte pour la survie de la douane et en ce jour symbolique de veille de printemps, démarrons le **PRINTEMPS DOUANIER**.

Printemps douanier pour dire non au PSD 2018

Printemps douanier pour dire non à la casse planifiée de la douane

Printemps douanier pour maintenir une administration au service des citoyens et des redevables.

Printemps douanier pour maintenir un service public de proximité

Printemps douanier pour sauver une administration qui lutte contre la fraude.

Printemps douanier pour sauver nos emplois, nos résidences, nos services.

Le 21 novembre 2013 a été une grande réussite avec un douanier sur deux en grève.

Le 21 novembre 2013 a été une grande réussite avec de nombreuses manifestations et rassemblements en province.

Depuis le 21 novembre aucun CT DI ne s'est tenu sans que les agents et leurs représentants ne manifestent par tous moyens leur opposition au PSD d'Hélène Crocquevieille.

Le 20 mars il faudra faire plus fort si nous voulons les faire reculer avec leur plan de sabotage de la douane.

Le 20 mars les douaniers doivent aller dire aux ministres à Bercy qu'ils sont vivants et comptent bien le rester.

Pour ceux qui ne pourront pas monter à Paris rassemblez-vous partout où cela sera possible et faites vous entendre.

Enfin, le 20 mars faites en sorte que nous soyons beaucoup plus nombreux en grève que le 21 novembre.

Tous les douaniers doivent être dans l'action le 20 mars 2014



UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr

Le PSD d'Hélène et ses Barons (1) c'est en 2018, avant l'implosion:

Les DI avec leurs DR dans leur staff
(DR réduits au rôle de divisionnaires actuels)

19 RR avant liquidation à la DGFIP

12 SRA SRE

Les 4/5èmes des bureaux fermés
(Disparition complète des bureaux "fiscalité")

Une dizaine de centres de viticulture au mieux

UN SARC : analyse de risque et ciblage national
(perte totale de l'initiative)

Peut-être 2 centres de DAFN

1 seul centre de TGAP

La RH en un seul lieu

3 patrouilleurs et quelques VGC subsistantes par façade et îles

Une petite quarantaine d'unités SURV sur ports, aéroports, grands axes

Un centre de recouvrement unique

Une plateforme "Tabac" par DI

Une plateforme "TSVR" par DI
(avant un regroupement national inéluctable)

Une plateforme produits pétroliers" par DI (au mieux !)

La totalité de la masse gérée à Paris

2 CSP (Centre de Service Partagé)

2 Écoles

1 DG à effectifs réduits!

Objectif cible: 10 000 douaniers
Le tout avant le transfert au plus offrant

(1) les doctes DI ne sont pas monolithiques dans leurs choix sur le PSD



Casse de la douane où sont les responsabilités?

Les suppressions d'effectifs:

-En tout premier lieu les gouvernement successifs qui nous ont fait passer de 21000 à 16500 et veulent encore nous tuer 400 emplois par an d'ici 2018...

Donc le gouvernement actuel est dans la lignée des prédécesseurs. Et pour cela son bras armé est clairement identifié il s'agit de la direction du budget, qui fait des propositions en amont et se défause ensuite sur les politiques.

-La direction générale des douanes qui adresse au ministère sa "contribution" à l'effort de réduction en amont et parfois fait du zèle!

-Les DI qui eux-mêmes donnent des indications sur leurs capacités à rendre des emplois et là souvent entre certains (ils se reconnaîtront) c'est la compétition, pour celui qui sera le meilleur élève! Même si aucun ne l'avouera jamais...Chercher l'erreur?

Les restructurations et suppressions d'unités:

-La DG qui pilote en amont et en aval et détermine in fine les effectifs des PAE par DI après avoir élaboré son PSD en étroite collaboration avec les 12 barons!

-Les DI (certains plus va-t-en guerre que d'autres) qui font des propositions de restructurations locales via leurs PAP en conférence de performance annuelle (octobre), avec la DG et où là aussi certains essayent d'emporter la palme; sans bien entendu tenir compte du service public à accomplir, de la survie du réseau de la douane et bien entendu de l'avenir des personnels!

-Les DR et divisionnaires qui parfois élucubrent par souci carriéristes (pas tous heureusement)! Qui n'aspire pas à devenir baron?

-Les complices objectifs de l'administration qui tiennent un double langage selon l'endroit où ils se trouvent!

La perte des missions:

-Le pouvoir politique qui vient par exemple de signifier la perte de la TVA extra par palier successifs.

-la DG qui ne sait pas valoriser le rôle tenu par ses troupes dans les rentrées fiscales et le taux de rentabilité par agents!

Les perdants:

-les citoyens qui seront moins bien protégés.

-les redevables qui verront leurs interlocuteurs s'éloigner inexorablement.

-Les agents qui perdent leur métier ,leur lieu de vie, l'intérêt au travail.

Les gagnants:

-les grandes entreprises toujours moins contrôlées.

-les fraudeurs de tous poils.

-ceux qui n'aiment ni leur administration ni leur métier.

Les cocus:

Un grand nombre de cadres supérieurs, de divisionnaires, de DR et même certains DI, qui ont cru faire œuvre utile en inventant des regroupements, concentrations de services et qui voient leurs divisions ou DR supprimées!

(certains crient maintenant au secours, alors qu'il y a peu ils n'hésitaient pas à dire à leurs subordonnés que leurs services n'était pas viables; mais à force de scier les branches sur lesquelles on est assis...On est déclaré inutile soit même!)

Et pourtant tous ces apprentis sorciers ont l'exemple de nos amis de la CCRF et l'implosion de leur administration sous les yeux! Mais aveuglement quand tu nous tiens...



UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr



Pourquoi nous n'irons pas au groupe de travail "Élections professionnelles" du 5 Mars 2014

Depuis de très longs mois, le dialogue social est impossible au sein de la Direction générale des Douanes.

La direction générale des douanes n'est pas l'interlocuteur compétent pour les questions qui intéressent les douaniers. Il est impossible de discuter du niveau de l'emploi avec une équipe qui nous renvoie en permanence à des choix pris à des niveaux qui la dépassent. Les syndicats douaniers poursuivent et amplifient plus que jamais les contacts avec des élus locaux, nationaux et européens comme avec la société civile afin de prouver les potentialités d'une douane correctement dimensionnée et bien menée. La reconnaissance de la douane comme une administration "prioritaire", qui pour nous en découle logiquement, est une décision politique qui relève du gouvernement.

L'équipe de direction à la tête de la douane n'est pas non plus un interlocuteur faisant la preuve de sa compétence, en raison de sa méconnaissance ou de son abord biaisé des dossiers. Cette équipe, très réduite, cultive son isolement au sein même de la douane en creusant toujours plus le fossé qu'ils ont établi y compris avec la haute hiérarchie douanière.

Du haut de sa tour d'ivoire, **cette équipe de direction n'a que mépris pour tout ce qui touche à la douane ou aux douaniers**. Elle est incapable de comprendre que les douaniers sont fiers du service public qu'ils rendent à la France et à l'Europe et sont porteurs de propositions pour l'améliorer. Elle est par conséquent incapable de comprendre leur colère face à l'avenir de supplétifs (gratuits) des grands groupes multinationaux qu'elle leur promet !

La direction générale des douanes n'est pas un interlocuteur fiable. Les déclarations contradictoires s'enchaînent qui seront encore contredites le lendemain. Plus grave encore, **les mensonges éhontés se multiplient** ("nous n'avons pas été invités aux États généraux" ; "nous n'avons pas été invités à la destruction publique d'ivoire le 6 février" ; "nous avons retiré l'autorisation de tenir une assemblée générale syndicale annuelle sur ordre du Ministère"...)

Dans ces conditions, il est pour nous impensable de nous rendre à la convocation de la Direction générale pour un groupe de travail technique sur les élections professionnelles de décembre 2014. Ce serait pour nous un manque de respect vis à vis des agents qui ne cessent de se mobiliser localement et que nous appelons à se mobiliser nationalement le 20 mars que de nous rendre à cette réunion.

Nous continuerons en revanche de discuter du processus électoral avec Bercy par le biais de nos fédérations, cette réunion n'étant de toute façon destinée à entériner les décisions prises au niveau du Ministère le 24 février.

Tous les syndicats douaniers ont su mener la campagne pour les élections à la Masse en mai 2013 sans désunir le front syndical : que l'administration ne compte pas sur les élections de décembre pour nous faire abandonner la défense et la promotion du service public douanier, plus que jamais écologiquement, socialement et économiquement indispensable !

Paris, le 21 février 2014



ACTIFS			
GRADES ou Situations	Montant annuel payé à l'UNSA	Montant annuel réel payé après fiscalité	Coût mensuel réel
Stagiaires	21	7	0€58
Agents Berkani	26	9	0€75
AC 2ème classe	61	21	1€75
AC 1ère classe	66	22	1€83
ACP2 et 1	80	28	2€33
Contrôleur 2	85	29	2€41
Contrôleur 1	90	30	2€50
Contrôleur Principal	96	32	2€66
Inspecteur	111	38	3€16
IR3	121	41	3€41
IR2	126	43	3€58
IR1	131	45	3€75
IP1/IP2	137	47	3€91
DSD2/DSD1	147	50	4€16
DI/DR/DF	167	57	4€75
Administrateur civil	208	71	5€91
RETRAITÉS			
Catégorie C	30	10	0€83
Catégorie B	36	12	1€
Catégorie A	42	15	1€25

⚡⚡ BULLETIN D'ADHÉSION ⚡⚡

À renvoyer à : **UNSA-Douanes** – 139, rue de **BERCY** – Bâtiment **VAUBAN** – Pièce 096 EST1 – 75012 **PARIS**
unsadouanes@gmail.com

M., Mme, Melle Prénom.....
né(e) le.....
Adresse complète
.....
.....
Téléphone domicile (fixe).....
Portable.....
Adresse électronique
Branche Grade Échelon
Fonctions exercées.....
Direction Régionale
Résidence Administrative
Téléphone bureau
Entrée en Douane le

J'autorise l'UNSA Douanes à me communiquer les informations syndicales sur mon adresse e-mail
.....

Mon adhésion comporte une entière souscription aux dispositions statutaires régissant le Syndicat
et je m'engage à payer régulièrement ma cotisation.
A.....le.....

(Signature)

